

Image not found or type unknown



Compteur d'eaux individuel qui passe au collectif.

Par **Iacoune**, le **29/05/2012** à **20:07**

Bonjour, nous sommes un quartier de 12 maisons et il y a 2 ans nous avons des compteurs d'eaux individuels. moi et 2 autres personnes avons bloqué nos compteurs d'eaux, je me suis fait prendre donc j'ai payé une amende des services des eaux et payé le surplus à l'effort. Remarque donc je suis locataire. J'ai payé mes erreurs pour finir ils ont mis un compteur collectif pour les 12 maisons. La question que je vous pose, n'ont-ils le droit sachant qu'il y a des familles de 6 personnes et d'autres de 2 personnes. Je vous remercie.